

# LYCÉE MOLIÈRE

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

---

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES

---

## BULLETIN MENSUEL

N° 8. — Juin 1906

---

### SOMMAIRE :

- I *Avis important aux Sociétaires.*
  - II *Les Réunions du mois.*
  - III *Compte rendu de la séance du Comité du 7 mai.*
  - IV *L'Assemblée générale.*
  - V *La Société de Bienfaisance.*
  - VI *Englisch Club*
  - VII *Deutscher Verein.*
  - VIII *Mariages ; Naissances ; Décès.*
  - IX *Avis et Correspondance*
- 

### Avis important aux Sociétaires

---

La Trésorière (Mlle Lelièvre, 135 rue Mozart) prie instamment les Sociétaires de bien vouloir verser le plus tôt possible leur cotisation de l'année présente : 1906-1907, afin (le reliquat en caisse n'étant au 16 mai que de 226 fr.) de lui permettre : de donner immédiatement la subvention de 300 fr. votée pour la Maison Familiale ; de faire face aux dépenses des Bulletins et de l'Annuaire ; et d'avoir quelques fonds disponibles pour faire droit, en cas d'urgence, aux demandes de prêts qui pourraient être faites au Comité.

## Les Réunions du mois

Les *Réunions de couture* auront lieu les :

Vendredis, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin.

Mardi, 19 juin.

Mardis, 3 et 17 juillet.

Vendredi, 13 juillet.

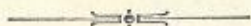
La réunion mensuelle de la *Société de bienfaisance* est fixée au *jeudi 14 juin à 5 heures*. On s'occupera tout spécialement du départ des enfants à la campagne.

Le *jeudi 21 juin* on se réunira à 2 heures, à la gare de Passy, pour la *Promenade des Enfants*, qui aura lieu toujours à la même pelouse.

Le *Cercle amical* tiendra sa prochaine réunion, le *dimanche 10 juin* ; si le temps le permet, on fera une promenade à Saint-Cloud.

L'*English Club* se réunira le *samedi 30 juin à 2 heures*.

Le *Deutscher Vereins* tiendra sa prochaine réunion le *mardi 26 juin à 4 heures*.



## *Compte rendu de la séance* du Comité du 7 mai

Les membres du Comité se sont réunies au lycée, le lundi 7 mai à 5 heures, sous la présidence de Mme Delzant, *présidente*, 23, avenue de Ségur. Mme la Directrice, *présidente honoraire*, retenue par une inspection, n'a pu se joindre à nous, à notre très grand regret.

Assistaient à la séance :

Mlles B. Milliard, *vice-présidente*, 44 bis, avenue de la Grande-Armée.

M. Lelièvre, *trésorière*, 135, rue Mozart.

E. Viénot, *trésorière-adjointe*, 56, boulevard Exelmans.

J. Longley, *secrétaire*, 15, rue du Baudreuil, Meudon (Seine-et-Oise).

M. Bacholle.

M. de Curel.



Mlles J. de Migny.  
M. Rochet.  
M. Verrier.

S'étaient excusées :

Mme Schmitt (Louise Regnault).  
Mlles M. et E. Bondois, Lucie Cerf.

Absente :

Mme Ditisheim (M. Etlin).

Mme Delzant donne, tout d'abord, lecture des lettres d'excuses, qui comportaient aussi les vœux des absentes sur les questions portées à l'ordre du jour. Puis, nous avons le regret d'apprendre que Mme Schmitt se démet des fonctions de secrétaire dont elle avait bien voulu se charger. Mlle Maria Verrier veut bien les accepter; elle se chargera donc, dorénavant, de l'envoi du *Bulletin* et des convocations.

Nous préparons ensuite la liste des candidates aux élections de l'Assemblée générale; peu de sociétaires ont répondu favorablement à notre appel, ce sont :

Mlle Elise Dreyfus.  
Mme de Joncières (Fanny Williams).  
Mlles Andrée Karpelès.  
Isabelle de Migny, M. S.  
Mme Morisse (Madeleine Meyer).  
Mlles Mathilde Rochet, M. S.  
Lucie Sarrut.

Mme Ditisheim, Mlles E. Bondois et E. Viennot ne se représentent pas.

Mlle Lelièvre donne lecture du compte rendu financier de l'exercice 1905-1906, qu'elle proposera à l'approbation de l'Assemblée générale, et ensuite du projet de budget pour 1906-1907.

Tout d'abord, le Comité étudie la question de subvention à accorder à la *Maison familiale des lycéennes*.

Mlle Milliard, qui s'occupe très ardemment de la création de ce « Home », nous dit combien l'*Union* est pauvre encore, malgré toutes les générosités qui lui ont été faites et combien il faut d'argent pour créer ce « Home ». Nos lectrices savent quels seront son but et ses ressources; il en a été souvent parlé ici, et notamment le mois dernier dans le compte rendu de l'Assemblée générale de l'*Union*.

Nos sociétaires, aussi bien que les sociétaires des Associations de province, pourront bénéficier des avantages que la *Maison Familiale* offrira à ses pensionnaires ou demi-pensionnaires, et même si notre Association doit en retirer moins de profits que d'autres, elle désire apporter sa part à l'œuvre de toutes, et participer dans la mesure de ses moyens à l'édification de cette œuvre de solidarité féminine que l'*Union* veut entreprendre.

Le Comité décide, à la majorité, de proposer à l'Assemblée générale le vote d'une somme de 150 francs comme don à la *Maison familiale*.

Ceci arrêté, le Comité dresse le projet de budget, tel qu'il sera présenté au vote de l'Assemblée générale du 27 mai.

L'allocation versée à la Société de bienfaisance a été de 140 fr. 75.

Plusieurs versements de sociétaires perpétuelles ont été effectués : ces sommes, jointes au reliquat des recettes sur les dépenses, feront un total d'environ 675 fr. qui seront employés en achat d'Obligations Ville de Paris et de rentes sur l'Etat.

Quelques sociétaires ont refusé, pour la seconde fois, de payer leur cotisation ; elles sont rayées des listes à notre grand regret.

L'achat de trois nappes destinées aux réunions du Cercle amical et d'un tapis est décidé.

Une liste de livres est dressée :

*Le manuscrit de ma mère*, Lamartine.

*La beauté de vivre*, Mme Fernand Gregh.

*Trois contes, Lettres à ma nièce*, Gustave Flaubert.

*Une âme simple, Faiseurs de peines et faiseurs de joie*, Mme Dora Melegari.

*Daniel Cortès*, Foggazaro.

*Le nez d'un notaire*, Edmont About.

*Histoire de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Mancini*, Lucien Perret.

*Le rire rouge*, André Iewsky.

*La maison des morts*, Dostoïewsky.

*Mlle de Lespinasse*, Pierre de Ségur.

*Les Fioretti* (Légende de saint François-d'Assise).

Le Comité s'est séparé à 6 heures.

— La Présidente,  
Andrée DELZANT.

— La Secrétaire,  
Jeanne LONGLEY.



## Assemblée Générale

du 27 Mai 1906

Mme la directrice, Présidente honoraire, toujours dévouée à notre œuvre, était une des premières dans la salle et souhaitait aimablement la bienvenue aux arrivantes.

Nous avons eu la joie de voir Mlle Pommier presque complètement rétablie et sa présence parmi nous, après de si longs mois de souffrance a été vivement fêtée. Mme Flobert, Mlle Scott, Mme Mallet, Mme Bottollier étaient présentes.

Nous étions moins nombreuses que l'an passé, le dimanche ayant été pour beaucoup une cause d'empêchement, par contre ce jour a permis à certaines de nos compagnes, occupées en semaine, de se joindre à nous.

Quelques sociétaires habituellement loin de Paris, étaient des nôtres, et la plupart des absentes, s'étaient excusées et avaient envoyé leur Bulletin de vote, et leurs avis, sur les questions à l'ordre du jour.

Mlle Milliard, vice-présidente ouvre la séance, vers 2 h. 1/2 en l'absence de Mme Delzant et propose qu'en attendant la Présidente, on procède au vote des nouveaux membres du Comité. Pendant cette opération, Mme Delzant arrive, et s'excuse de son retard, mais elle est rentrée d'Angleterre le jour même; après avoir exprimé ses regrets de s'être ainsi faite attendre elle prend la présidence de la séance et expose la situation matérielle et morale de l'Association, en ces termes :

### Rapport de la Présidente

Avant de vous résumer les actes et les travaux de l'Association en 1905-1906 je tiens à rappeler à votre souvenir deux de nos plus jeunes sociétaires que nous avons eu la douleur de voir disparaître au courant de cette année.

Vous savez combien Suzanne Ghins aimait notre lycée et combien elle était dévouée à l'Association. Elle avait passé son diplôme de fin d'études en juillet dernier et au mois de novembre suivant elle succombait à l'âge de 17 ans.

Jeanne Boyer allait avoir 20 ans, lorsqu'elle fut enlevée

après quelques jours seulement de maladie dans des circonstances particulièrement douloureuses.

L'Association s'est fait représenter aux obsèques de nos compagnes et quelques fleurs ont été envoyées en témoignage de notre pieux souvenir.

Je pense être l'interprète de vos sentiments à toutes en renouvelant ici aux familles éprouvées, l'expression de nos regrets et de notre sympathie.

Je suis certaine aussi d'exprimer la commune opinion en remerciant toutes celles dont nous avons constamment éprouvé le dévouement pour notre Association. Ces remerciements s'adressent tout d'abord à notre chère directrice : (je n'insiste point sur son rôle et sur la part de tâche commune qu'elle veut bien assumer car elle ne me le permettrait pas), (vifs applaudissements) aux membres honoraires qui nous ont consacré leur temps et leur activité, enfin à toutes les sociétaires et aspirantes qui ont secondé les efforts du comité et contribué à l'organisation des fêtes, vente de charité, réunions de couture, de bienfaisance, du cercle amical, des clubs anglais et allemand ou qui se sont occupées pour l'utilité et l'agrément de toutes, d'orner la salle de réunion, et de veiller à la bibliothèque, ou de collaborer à la rédaction du *bulletin*.

Tant d'efforts réunis ne pouvaient qu'amener une augmentation de prospérité pour l'Association.

Ces progrès s'accusent tout d'abord par une *augmentation numérique*.

Nous comptons en effet 17 sociétaires perpétuelles.

197 sociétaires

65 aspirantes.

Notre *action de solidarité* a pu également s'exercer d'une façon plus étendue, et pour aider une de nos compagnes et même un membre honoraire, (comme la possibilité en avait été admise à la dernière assemblée générale) nous avons non seulement dépensé tous nos crédits mais même dépassé la somme prévue, puisque disposant de 450 fr. nous en avons dépensé 800. Il est vrai que sur ces 800 fr., 200, montant d'un prêt consenti à un membre honoraire, ont été remboursés



très rapidement. Nous n'en n'avons pas moins dépassé de 150 fr. nos crédits, mais je pense que vous ne nous blâmez point, puisque le principal but de notre Association est d'aider celles de nos compagnes qui veulent bien s'adresser à nous.

Nous les aidons aussi d'une autre manière en nous efforçant de leur procurer des emplois ou des situations.

Notre *service de placement* que dirige Mlle Milliard avec un dévouement si persévérant a procuré cette année des occupations à 14 personnes, élèves du Lycée ou protégées d'élèves du Lycée.

Nous avons enfin à constater un progrès matériel, c'est-à-dire une *augmentation de notre capital* qui s'élève actuellement à environ 7000 fr., augmentation due en partie au nombre croissant des versements de sociétaires perpétuelles.

Je sais qu'on nous a, à différentes reprises, reproché de thésauriser. J'espère qu'on ne nous renouvellera pas cette accusation aujourd'hui puisque j'ai commencé par vous avouer que nous avons dépassé les crédits accordés par vous.

On comprendra donc seulement que j'insiste sur ce point parce qu'il y a pour nous un puissant intérêt à parvenir à posséder le capital de 10.000 fr. exigé pour pouvoir entreprendre les démarches nécessaires pour la reconnaissance d'utilité publique de notre Association.

Vous avez d'ailleurs été régulièrement tenues au courant des actes de votre comité par le *Bulletin*.

Vous avez pu constater que pour la rédaction de ce *bulletin* nous nous sommes toujours efforcées de tenir compte des observations des sociétaires, abrégeant tel chapitre, développant tel autre, donnant chaque mois une liste d'offres et de demandes d'emploi, heureuses aussi d'insérer, lorsque l'occasion s'en est présentée un article ou l'opinion de sociétaire se trouvait émise d'une façon un peu plus personnelle.

Pour quelques-unes d'entre vous qui ne se sont pas toujours montrées très favorables à ce *bulletin*, j'ajoute que l'Amicale du Havre désirant créer une publication mensuelle choisit parmi les *bulletin* des différentes associations, celui de Molière, comme modèle.

Par ce même *bulletin* vous avez appris qu'un plein succès a récompensé les efforts des organisatrices de la fête de bienfaisance d'octobre, dont le concert a été particulièrement réussi, et de la vente de charité de février.

Le produit de cette vente de charité qui a eu lieu comme les années précédentes à la mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement a été destiné à la *Société de Bienfaisance*.

Cette société, à laquelle est affecté, conformément aux statuts 1/10 des ressources annuelles de l'Association, a pu continuer, voire même augmenter ses distributions de secours de loyer, de vêtements, de charbon, d'épicerie, et payer la pension des orphelins qu'elle a adoptés.

80 enfants, soit 10 de plus que l'année précédente ont grâce à nous passé de salutaires vacances à la campagne et quelques uns dont la santé était particulièrement délicate y ont même séjourné assez longuement.

Le *Cercle amical* qui réunit une fois par mois les jeunes filles que nous avons pour la plupart suivies depuis leur enfance et qui sont maintenant entrées en apprentissage, continue à fonctionner avec un plein succès, grâce à la bonne volonté persévérante d'un certain nombre de professeurs et d'anciennes élèves.

L'œuvre entreprise par la *Société de Bienfaisance* devient même assez importante pour nécessiter la création de comités qui se partagent les différents services, (colonies de vacances, cercle amical, vente de charité).

Vous continuez à suivre j'en suis certaine avec beaucoup d'intérêt les « *debates* » du *Club Anglais*. Depuis le mois de novembre un *club allemand* où l'on discute également sur des sujets littéraires fonctionne concurremment à l'English-Club, et les compte-rendus de ces réunions sont rédigés dans leurs langues respectives.

Celles qui ne peuvent que rarement venir au Lycée ont trouvé dans le *Bulletin* des résumés aussi complets que possible des conférences que nous avons entendues cette année au Lycée.

Mlle Pillion docteur es-arts, nous a entretenues avec une compétence toute spéciale de l'*Evolution de la statuaire Gothique française au XIII<sup>e</sup> siècle*.



Le D<sup>r</sup> Charcot nous a conté les épisodes les plus intéressants de son audacieuse *expédition au Pôle Antarctique*.

Le D<sup>r</sup> Fernbach dans une causerie très scientifique sur l'*Œuvre de Pasteur* nous a brièvement résumé l'historique des travaux du grand savant.

M. André Michel nous a, à propos de *Notre Dame de Paris* fait une causerie aussi vivante que documentée sur l'art gothique.

Grâce à l'obligeance de Mme Mallet ces conférences ont été généralement accompagnées de projections (vifs applaudissements).

Nous souhaitons qu'en chacune des circonstances qui vous réunit ici vous puissiez constater un progrès dans l'aménagement de votre salle.

Nous avons comme vous en pouvez juger employé tous les crédits votés à la dernière assemblée générale et nous complétons petit à petit notre mobilier, en même temps que nous augmentons la bibliothèque.

A côté de ce qui concerne directement notre Association, il y a, me semble-t-il, intérêt pour nos sociétaires à être tenues au courant d'efforts qui complètent et élargissent l'œuvre de solidarité que nous nous proposons, je veux parler des actes et des tentatives de *l'Union des associations*.

Je vous rappelle d'ailleurs que le Comité de l'union ayant pour vice-présidente, notre vice-présidente à nous, Mlle Milliard, notre Association se trouve forcément très directement mêlée à ses décisions.

Vous savez donc, qu'indépendamment des renseignements sur les carrières de femmes publiés dans chacun de ses bulletins trimestriels et de l'extension donnée à son service de placement, l'*Union* poursuit une campagne relative à l'assimilation de notre diplôme de fin d'études à la 1<sup>re</sup> partie du baccalauréat.

La création d'une *Maison familiale des Lycéennes* dont on avait émis le projet à l'assemblée générale des déléguées des Associations en 1905 est maintenant chose accomplie, grâce à la générosité d'un certain nombre de donateurs et aux brillants résultats d'une vente de charité organisée en décem-

bre dernier sous le haut patronnage de Mme Bienvenu-Martin.

Cette Maison familiale des Lycéennes pourra recevoir au mois d'octobre 20 pensionnaires, choisies, en cas de compétition, parmi les candidates les plus jeunes et les moins fortunées, auxquelles elle offrira pour une pension mensuelle de 75 à 120 francs (suivant la chambre), le logement, la nourriture, le chauffage et l'éclairage, et surtout un foyer.

Les sociétaires d'Associations parisiennes, habitant dans des quartiers éloignés et retenues une partie de la journée par leurs occupations dans les environs de la Sorbonne, trouveront à la Maison familiale, pour une somme modique, le repas de midi et une salle où elles pourront travailler.

Enfin, si l'on dispose de chambres libres, des sociétaires d'Associations provinciales, de passage à Paris, pourront trouver à la Maison familiale un pied à terre confortable et un milieu agréable.

Les premiers frais d'installation sont assurés par les sommes que l'Union est parvenue à réunir. Lorsque la Maison familiale fonctionnera, ses frais généraux seront à peu près couverts par le prix des pensions, à condition que *toutes* les chambres soient occupées.

Il est peu probable toutefois que l'on arrive à ce résultat dès le début de la création, et comme les frais marcheront toujours et ne diminueront pas sensiblement pour un nombre de pensionnaires inférieur du tiers ou de la moitié au chiffre prévu de 20, il faut s'attendre, pour la première année, à un déficit.

Pour couvrir ce déficit et permettre à l'œuvre de vivre et de prospérer, il faudra trouver des fonds. Une nouvelle vente de charité peut, au début de l'hiver prochain, apporter un appoint de ressources; on peut espérer trouver encore de généreux donateurs; mais il faut surtout compter sur l'initiative et la générosité des Associations adhérentes à l'Union, pour fournir des ressources à une œuvre au sort de laquelle elles sont toutes si directement intéressées.

Parmi ces Associations, de très pauvres se sont montrées très généreuses; il me semble que la nôtre doit elle aussi



rester en bonne place c'est pourquoi le Comité vous demande si vous approuvez un don de 150 fr. versé une fois pour toutes comme subvention, somme n'ayant aucun rapport avec la cotisation annuelle de 30 fr. que nous versons à « l'Union ».

Mme Delzant, invite les sociétaires à se prononcer sur cette question qui rencontre de réelles sympathies.

Le Comité timide, avait proposé seulement la somme de 150 fr. mais dans l'assistance de nombreuses voix ont répété, *plus, plus, le double.*

La discussion devient agitée, car au désir de collaborer à la grande œuvre de l'Union, se joint chez certaines d'entre nous, la crainte d'empiéter sur d'autres crédits.

Il ressort de cette première discussion que :

1° Le principe d'un don d'au moins 150 fr. est voté à l'unanimité par les Sociétaires présentes ; beaucoup parmi les absentes ont donné leur avis favorable et même votent le cas échéant pour une somme supérieure à 150 fr. ; une d'entre elles cependant est d'avis opposé, mais nous pensons qu'elle eut été avec la majorité, si présente elle avait connu plus complètement la question et tout le bien que peut faire cette *Maison familiale*, à beaucoup d'entre les élèves des Lycées de France, elle manifeste d'ailleurs dans ses objections, une crainte de non réussite.

A ce point de vue, les Associations n'ont rien à craindre pour l'avenir. La présidente de « l'Union » a généreusement assumé la responsabilité pendant trois ans d'essai ; si la Maison familiale prospère, Mlle Desprez rentrera dans ses débours, sinon, c'est elle qui supportera les frais de cette entreprise. Nous sommes touchées de cette preuve manifeste de ses sentiments qu'elle nous donne en marquant ainsi la première, que « l'Union » peut être avant tout, dans toutes ses manifestations une œuvre de solidarité. Nous lui sommes toutes reconnaissantes de favoriser ainsi les débuts de notre « *Maison familiale* ».

2° Une somme supérieure à 150 fr., soit 200 fr. par les unes **300 fr.** par le plus grand nombre est votée.

Un dernier point reste à élucider : le bon équilibre de notre projet de budget, nous permettra-t-il de voter cette somme

et de la donner aussitôt ; ou bien devons-nous la voter et la verser en deux annuités ?

Avant de clore cette question, Mlle Lelièvre donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1905-1906.

---

## Compte-rendu financier 1905-1906

---

### 1° Ressources annuelles

*Recettes :*

Au 16 mai 1905 en caisse un reliquat de.....	674,18	
Nous avons reçu : 7 cotisations de 1904-1905,...	70 15	
— 9 cotisations d'aspirantes de 1904-1905.....	18 »	
— 170 cotisations de 1905-1906....	1.700 15	
— 71 cotisations d'aspirantes de 1905-1906.....	142 »	
— 2 cotisations de 1906-1907....	20 »	
L'intérêt de l'argent placé a donné :		
Pour les rentes 3 0/0.....	96 »	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1898	17 50	
Pour les 2 obligations Ville de Paris 1899	13 15	
Pour l'obligation Ville de Paris 1894-96	8 80	
Pour 3 obligations Foncières 1895.....	37 40	
La Caisse d'Épargne a versé pour 1904-05	36 59	
	<hr/>	
Soit en tout.....	209 44	209 44
Remboursement intégral d'un prêt....	200 »	
Remboursement partiel d'un prêt.....	30 »	
Vente de Bulletins.....	1 50	
Ce qui donne un total de recettes de.....	3.065 42	
<i>Dépenses :</i>		
Transfert au fonds de réserve.....	500 »	





## 2° Fonds de réserve

*Recettes :*

En caisse le 16 mai 1905.....	77 25
Don provenant de la fête du Lycée.....	250 »
Excédent des ressources annuelles.....	500 »
1 versement entier de sociétaire perpétuelle.....	150 »
Versements partiels de 7 sociétaires perpétuelles.....	475 »
Total.....	<u>1,452 25</u>

*Dépenses :*

Achat d'une obligation Ville de Paris 1899.....	430 95
Achat de 18 fr. de rentes 3 0/0.....	596 45
Achat d'une obligation Ville de Paris 1894-96.....	386 05
	<u>1,413 45</u>
Il reste en caisse.....	38 80

L'Association possède donc après ces divers placements :

- 3 obligations foncières 1895
- 2 obligations Ville de Paris 1895-96.
- 2 obligations Ville de Paris 1898.
- 2 obligations Ville de Paris 1899.

Valeurs qui d'après le cours de la Bourse du 15 mai 1906  
représentent un capital de réserve de 7.752 fr. 70.

L'Assemblée ratifie à l'unanimité ces dépenses, y compris  
l'excédent de secours accordés par le Comité.

M<sup>lle</sup> Lelièvre présente ensuite le projet pour 1906-1907.

### *Projet de budget pour 1906-1907*

#### 1° Ressources annuelles

*Recettes prévues :*

Reliquat en caisse le 16 mai 1906.....	226 67
4 cotisations de 1904-1905.....	40 »
16 cotisations de 1905-1906.....	160 »
3 cotisations d'aspirantes de 1905-1906.....	6 »
196 cotisations de 1906-1907.....	1,960 »
65 cotisations d'aspirantes 1906-1907.....	130 »
Intérêt de l'argent placé environ.....	214 »
TOTAL.....	<u>2,736 67</u>



*Dépenses prévues :*

Secours à accorder.....	500 »
Société de bienfaisance, 1/10 <sup>e</sup> des recettes prévues.....	220 »
Achat de livres.....	200 »
Frais de reliure.....	50 »
Ameublement.....	150 »
Location d'un piano (1 mois).....	16 »
Impression du <i>Bulletin</i> .....	600 »
Frais de bureau.....	50 »
Frais de conférences.....	50 »
Frais de poste et de recouvrements.....	125 »
Prix Solonge Karpelès.....	7 »
Gratification aux domestiques.....	15 »
Frais de mercerie.....	10 »
Garde des valeurs au Crédit lyonnais.....	10 »
Cotisation à l' <i>Union des Associations</i> .....	30 »
Imprévu.....	100 »
<b>TOTAL.....</b>	<b>2.133 »</b>

Ces crédits sont accordés, article par article, à l'unanimité.

Nos recettes se monteront donc probablement à la somme de 2.736 fr. 67, les dépenses prévues atteignent un total de 2.133 francs, soit un écart de 603 fr. 67.

L'Assemblée complète ce projet de budget par :

- 1<sup>o</sup> Le vote avec versement immédiat de la somme de 300 francs à la Maison familiale des lycéennes ;
- 2<sup>o</sup> Le transfert de 250 francs au fonds de réserve.

Ce qui donne :

Dépenses précédemment prévues.....	2.133 »
Subvention accordée à la Maison familiale des lycéennes.....	300 »
Transfert au fonds de réserve.....	250 »
<b>TOTAL.....</b>	<b>2.683 »</b>

Au 15 mai 1907, selon nos prévisions, le reliquat en Caisse sera donc de : 2.736 fr. 67 — 2.683 = ... 53 67

## 2° Fonds de réserve

### *Recettes prévues :*

Bénéfice probable de la fête du lycée.....	250 »
Versements partiels effectués par 7 sociétaires perpétuelles.....	400 »
Excédent des ressources annuelles de 1906-1907.	250 »
<hr/>	
TOTAL.....	900 »

qui seront placés dans le courant de l'année et viendront augmenter le capital de réserve.

Mme la Directrice et Mme Delzant invitent l'assistance à se rendre dans un des préaux où un thé est servi.

Pendant ce temps, on dépouille les votes et le résultat sera porté dès qu'il sera connu.

Mme Delzant va présider au thé et, aidée par quelques-unes d'entre nous, Mme la Directrice s'occupe du pointage des voix qu'elle va ensuite faire connaître vers 4 h. 1/2 dans la salle de thé où la gaieté ne fait pas défaut :

Ces résultats sont les suivants :

Mlles Mathilde Rochet, 65 voix, élue.

Isabelle de Migny, 59 voix, élue.

Andrée Karpelès, 49 voix, élue.

Lucie Sarrut, 48 voix, élue.

Mme Schlessler (Henriette Merson), 42 voix, élue.

Mlle Elise Dreyfus, 39 voix.

Mmes Morisse (Madeleine Meyer), 20 voix.

De Joncières (Fanny Williams), 18 voix.

Le nouveau Comité se réunit aussitôt et constitue son bureau de la façon suivante :

Mme Delzant, *présidente* ; Mlle Milliard, *vice-présidente* ; Mlle Lelièvre, *trésorière* ; Mlle Sarrut, *trésorière-adjointe* ; Mlle Longley, *secrétaire générale* ; Mlle Verrier, *secrétaire-adjointe*.

Il est plus de cinq heures, lorsque, les dernières d'entre nous, quittent le lycée, contentes, une fois de plus, de s'être retrouvées.

*La Présidente,*  
Andrée DELZANT.

*La Secrétaire,*  
Jeanne LONGLEY.



## *La Société de Bienfaisance et le Cercle Amical*

---

La réunion mensuelle de la Société de Bienfaisance a eu lieu le jeudi 10 mai à 5 heures. Mme la Directrice, Mlle Scott et Mme Mallet y assistaient, ainsi qu'un certain nombre de sociétaires.

Mlle Scott fixe dès le début, les dates des réunions du mois prochain :

1<sup>o</sup> Le « *jeudi 11 juin* » la réunion mensuelle de Bienfaisance pour préparer le départ des enfants à la campagne. Mlle Scott désirerait connaître celles qui parmi nous, pourraient se charger d'entrer en correspondance avec les familles, pour recueillir tous les renseignements nécessaires, Mlles E. Bondois et J. Dupos et de Brévoin se sont offertes.

2<sup>o</sup> La *Promenade annuelle* des enfants le « *jeudi 21 juin* », Rendez-vous à 2 heures à la gare de Passy pour la pelouse habituelle. Mlle Scott se chargera de commander le goûter.

3<sup>o</sup> Le *Cercle Amical* le « *dimanche 10 juin* » au Lycée ; nous conduirons les jeunes filles à St-Cloud si le temps le permet.

A propos du *Cercle Amical* Mlle Scott nous fait part d'un vœu de Mlle Milliard qui désirerait voir les réunions moins monotones surtout en hiver. Il ne tiendrait qu'à nous de préparer des lectures attrayantes, d'organiser quelques chœurs, distractions naturellement à la portée de nos jeunes invitées. Que toutes celles qui auraient quelques bonnes idées en fassent part à Mlle Scott ou à Mlle Milliard.

Ces questions traitées, Mme la Directrice, Mme Mallet et Mlle Scott nous font connaître de nouvelles infortunes à soulager. Un ménage de septuagénaires nous est recommandé, ces personnes appartiennent à la bourgeoisie et ont eu autrefois une certaine aisance. Le mari écrivait pour des journaux, il est sans travail et ne peut en trouver à cause de son âge, la femme a été très malade cet hiver, et l'est encore. Mlle Milliard, a indiqué plusieurs œuvres susceptibles de recueillir ensemble ces deux personnes, mais n'a pu donner les conditions exactes d'admission. Il est décidé que bien que ce cas

ne rentre pas tout à fait dans le cadre de notre œuvre, nous aiderions provisoirement si besoin était.

Mlle Scott nous lit la lettre d'une pauvre grand'mère dont la famille lui a été recommandée par Mme Baudrillard. Cette femme âgée vit avec sa fille de santé très délicate et les trois enfants de cette dernière, dont l'aîné a 10 ans ; le père a disparu. Pour vivre à meilleur compte, ils ont été se fixer à Sannois. Le maigre salaire de 45 fr. par mois gagné par la grand mère doit suffire à nourrir et entretenir cinq personnes ; la mère vient d'être très malade, elle est encore trop faible pour travailler ; devant une détresse aussi grande, Mlle Scott a envoyé immédiatement 25 fr. Les renseignements recueillis sur cette famille sont excellents, nous décidons qu'au lieu d'essayer de placer les enfants, et de les enlever ainsi à leur famille nous enverrons 30 fr. par mois. D'autre part Mme la Directrice, nous informe qu'elle a reçu une demande de secours pour un enfant de 10 ans, orphelin, élevé jusqu'à présent par un grand-père qui vient de mourir. Le jeune garçon n'a pour toute famille qu'une sœur actuellement domestique. L'assistance publique prendra l'enfant si la sœur ne peut s'en charger. Or les gages de cette dernière ne le lui permettent pas et elle se désespère à l'idée de perdre son petit frère.

La société décide de donner 15 fr. par mois. La jeune bonne fera le reste de la dépense et pourra ainsi élever son jeune frère. Mlle Scott nous fait remarquer, que ces deux nouvelles charges, ne représentent pas pour nous un surcroît de dépenses, car nous n'avons plus à payer la pension des trois jeunes Zetzindech, soit 45 fr. par mois ; c'est donc cette même somme qui sera répartie entre deux familles très dignes d'intérêt.

Pour terminer Mme la Directrice et Mlle Scott nous recommandent M. Goguelin tapissier (11 rue de l'Amiral Roussin) actuellement sans travail et qui a 4 enfants à élever ; et une porteuse de pain, mère de 3 fillettes de 10, 11 et 13 ans, dont le mari a disparu. Enfin nous enverrons un mois à la campagne une jeune ouvrière très anémiée, travaillant dans la fabrique du père d'une de nos compagnes, et qui nous a été



recommandée par elle. Mlle E. Dreyfus, notre trésorière, nous informe, que nous avons en caisse actuellement 5.000 fr. environ ; cela nous permettra de faire face à nos nombreuses charges.

Le *Cercle Amical* s'est réuni au Lycée le dimanche 13 mai. Comme d'habitude, les jeunes filles étaient nombreuses. Mme la Directrice a assisté quelque temps à la réunion et a intéressé nos jeunes invitées par quelques tours de carte. D'autres jouaient à divers jeux ou écoutaient Mlle B. Milliard qui leur a lu quelques « Lettres de mon Moulin ». Pour remercier, elles ont chanté des chœurs. Après le goûter, et malgré la chaleur elles ont demandé à danser. Enfin vers les 5 h. 1/2, le signal du départ a été donné, et tout le monde s'est séparé joyeusement, en se donnant rendez-vous pour le dimanche 10 juin, avec l'espérance d'une promenade à St-Cloud, si le temps le permet.



## ENGLISH CLUB

### April-meeting

The English Club held its April-meeting on the 28<sup>th</sup> at 4 p. m. The first examined a few papers and magazines. A picture in *the Sphere* representing a School for lady-gardeners called our attention to the fact that in England gardening is now considered as an opening for women. This led to an animated conversation on the activity displayed by English women, and the various causes that may help to account for it. Taine's judgment on English *Spinsters* was recalled ; in his *Notes on England* he dwells admiringly on their cheerful spirit of self-reliance and their many ways of occupying themselves and helping others.

A debate then took place on the usefulness of debates.

Debates were said to develop the love of contradiction and of warfare, and also to further Sectarianism, each adversary seeking only those arguments that may support his view of the question, and thus seeing only one part of the truth.

Remarks were then made in favour of debates ; the necessity of having a grounded opinion obliges one to study a question and to express one's thoughts clearly. Debates also enlarge the mind by bringing us into contact with new facts and ideas, which may enrich us or convince us of error ; and, even if we keep our opinions, debates may none the less have taught us tolerance by showing us the different ways of viewing a question.

Debating Societies exist very generally in English Schools and universities, and the question was raised why they should be encouraged so far more frequently in England than in France. One of the reasons given was that such institutions might be found more useful by a naturally silent nation than by one so eminently sociable as the French.

The numbers of *the Bookman* on Heine and Shelley, kindly sent to us by M<sup>me</sup> Barbier, were then distributed together with a few other books. And plans were made for the purchase of Stevenson's Letters and E. Browning's poem of Aurora Leigh.

---

## DEUTSCHER VEREIN

---

Der letzten Versammlung des deutschen Vereins wohnten Fraulein S. Bernheim, M. Dreyfus, M. Mulley und Y. Tampier bei. Auch kam Frl. Wahl, blieb aber nur einige Minuten. Frl. J. und A. Aubrespy liessen sich entschuldigen, da sie leider nicht mehr kommen können.

Zuerst hatten wir eine neue Vorsitzende zu wählen, denn Frl. E. Viénot die sich bis jetzt so liebenswürdig und so emsig mit unserem Verein beschäftigt hat, heiratet und reist nach Nantes. Wir senden ihr mit all unseren Glückswünschen unseren herzlichsten Dank. Frl. S. Bernheim war so gut den Vorsitz zu nehmen.

Bis jetzt versammelten wir uns am 2 ten Samstag um zwei Uhr weil Frl. Viénot nur um diese Zeit kommen konnte ; da wir sie aber so wie so vermessen werden, dachten wir daran



unsere nächste Versammlung, die auch die letzte des Jahres sein wird, auf einen anderen Tag zu versetzen : vielleicht kämen dann junge Damen die am Samstag nicht frei sind ; nämlich wird unsere nächste Sitzung am Dienstag den 26 ten Juni um 4 Uhr stattfinden.

Nun dachten wir an die kleine Aufführung die wir voriges Mal vorgenommen hatten, da aber die anwesenden Mitglieder keine grosse Lust zum Theaterspielen zeigten, gaben wir dieses Unternehmen auf.

Darauf halten wir eine Debatte über die Frage, ob Kinder eine Kunst lernen sollen für welche sie unbegabt sind. Einige von uns waren jener andere der entgegengesetzten Meinung, denn wie in vielen solchen Fragen lassen sich das Ja und das Nein fast ebenso gut behaupten. Unbegabte Kinder verlieren ihre Zeit wenn sie studenlang vor dem Klavier sitzen oder wenn sie mit Bleistift und Farben Leinwand bemalen ohne einmal etwas Wertes zu Stande zu bringen. Andererseits kommt jede Übung der Erziehung des Charakters und der Aufmerksamkeit zu gute, und auch entfaltet man dem Kinde einen neuen Horizont indem man ihm auch nur die Elemente einer Kunst zu kennen giebt. Zum Schluss kann man vielleicht dieses sagen : da man bei kleinere Kindern meistens die Begabung nicht entdeckt, so lasse man sie immerhin die Anfänge einer Kunst studieren, wenn sie aber älter werden und immer noch keine Gabe zeigen, so gebe man die Kunstlerischen Studien auf.

Als wir gerade mit dieser Debatte fertig waren, kam Fräulein Kastler zu uns und blieb liebenswürdiger Weise einige Zeit mit uns.

Frl. Bernheim die in der Sorbonne höchst interessanten Vorlesungen beiwohnt, theilte uns mit was sie dort über deutsche Socialfragen gehört hat. Sie sprach uns nämlich einige Worte über die Unfall-Kranken-Alters und Invaliditätsversicherungen, die Zwangversicherungen sind ; sie sind jetzt in ganz Deutschland eingeführt.

Nun war es Zeit von einander Abschied zu nehmen, und das thaten wir auch, nachdem wir den Entschluss gefasst hatten, jede solle nächstes Mal eine deutsche Sage Erzählen. « Nun Auf wiedersehen auf den 26 ten Juni ».

## Mariages, Naissances, Décès

---

### Mariages

On nous annonce le mariage de :

Mlle Alice Baronet, avec M. Georges Landauer.

### Naissances

M. Gaston Louis et Mme Louis (Y. Léry), nous ont fait part de la naissance de leur fille Denise.

Le Docteur Rosanoff et Mme Rosanoff (J. Etlin), nous ont fait part de la naissance de leurs fils Georges-Alexandre.

M. Henri Boivin et Mme Boivin (V. Crémieux), nous ont fait part de la naissance de leur fils Pierre.

Le Capitaine Mayer et Mme Mayer (Renée Séligman), nous ont fait part de la naissance de leur fils Jean-Paul.

### Décès

Deux de nos compagnes, viennent d'être cruellement éprouvées : Mme Lévy (Léa Kahn), par la perte de sa fille Marguerite, âgée de 9 mois et Mlle Isabelle de Migny, par la perte de son père M. le Commandant de Migny. Nous les prions de croire à l'assurance de notre vive et douloureuse sympathie.



## Avis et Correspondance

---

Mlle Milliard, Vice-Présidente, 44<sup>bis</sup>, Avenue de la Grande Armée, continue à s'occuper du service de placement, c'est à elle qu'il faut toujours s'adresser, pour les offres et demandes d'emplois.

Mlle Longley, Secrétaire, rappelle aux Sociétaires, que c'est elle qui s'occupe de la rédaction du Bulletin et de la correspondance. Pour ce qui concerne la composition de notre feuille mensuelle, avis, changements d'adresse, etc., s'adresser à elle, 15, rue de Baudreuil, Meudon (Seine-et-Oise).



Pour ce qui concerne l'envoi du Bulletin, s'adresser à  
M<sup>lle</sup> Verrier secrétaire, 73, rue des Vignes.

\* \* \*

M<sup>lle</sup> Lelièvre, trésorière, prie les sociétaires de penser à  
leur cotisation. Elle est présente à la plupart des réunions de  
couture et sera à la disposition des Sociétaires et des Aspi-  
rantes, avant chaque réunion, telles que Conférences, séances  
de Comité, etc.

\* \* \*

Nous avons appris avec plaisir, les succès suivants, obtenus  
par nos compagnes :

**Brevet supérieur (session d'octobre)**

Mlle Paule Pontsevez.

**Brevet élémentaire**

Mlles Suzanne Dubourg.

Louise Lombard.

Thécline Pontsevez.

**Certificat d'aptitude pédagogique**

Mlle Henriette Lesobre.

Nous leur offrons nos sincères félicitations.



---

*Le Gérant : A. COUËSLANT.*

---

CAHORS, IMPRIMERIE A. COUËSLANT. — 8.805